

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ACTIVITÉ | 1 |
| LES MOYENS | 3 |
| LES FAITS MARQUANTS 2017 | 5 |
| LES ACTIONS 2017 | 6 |
| 1 - Accueil & Domiciliation | 6 |
| 2 - Aires d'accueil | 6 |
| 3 - Service social spécialisé | 8 |
| 4 - Habitat | 9 |
| 5 - Insertion sociale et professionnelle | 10 |
| 6 - Scolarisation/Insertion/loisirs | 11 |
| 7 - Atelier numérique | 12 |
| 8 - Groupe CADO | 15 |
| 9 - Le Centre Social acteur du développement social local | 15 |
| 10 - Perspectives 2018 | 16 |

Zone d'intervention de l'antenne du Libournais : Le Libournais, territoire de compétence de la Sous Préfecture de Libourne.

Plusieurs communautés de communes sont concernées :

- Communauté d'Agglomérations de Libourne, Communauté de communes du Laussacais, Communauté de communes de la juridiction de Saint Emilion, Communauté de communes de Castillon Pujols, Communauté de communes du Pays Foyen, Communauté de communes du canton de Fronsac.

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ACTION

L'antenne de Libourne mène 4 grands types d'actions :

- Des **actions de prévention, d'accompagnement social, éducatif et d'insertion** directement auprès des familles,
- Des **actions d'appui technique** auprès des services de droit commun amenés à rencontrer les Voyageurs, afin de les aider à prendre en compte la spécificité des situations et à construire des réponses adaptées,
- Des actions relevant du **développement social sur les territoires**,
- Des actions d'**Information**, de **Formation**, de **Médiation**, de **Conseil Technique** ou d'**Expertise**, auprès des divers acteurs de la vie locale (Élus, services de l'État, services des Collectivités locales, Associations, etc...)

Les actions visent à améliorer :

- L'**autonomie** et la **promotion sociale** des Voyageurs,
- L'**accès aux droits**, le **respect des devoirs** et l'**accès à la citoyenneté**,
- La **reconnaissance de leur identité** et le **respect mutuel** entre la société globale et la minorité constituée par les Voyageurs, et le mieux vivre ensemble.

Les actions sont assurées par des **professionnels de l'action sociale**, avec la libre adhésion des familles, dans un espace de médiation entre les Gens du voyage et ses particularités (historiques, culturelles, sociologiques) et la Société globale.

Les thèmes d'intervention concernent :

- L'accès aux **droits fondamentaux** et la connaissance des **devoirs** qui y sont liés,
- L'**habitat** dans toutes ses dimensions : du stationnement des caravanes à l'habitat "banalisé", l'habitat adapté, la résorption de l'habitat insalubre ou illégal,
- La **scolarisation** et la **formation** des jeunes,
- L'**activité économique et l'accès à l'emploi**,
- La **santé**, les actions de prévention santé,
- La **culture, les loisirs et les vacances**,
- Les relations entre les Gens du voyage et la Société globale,
- L'**accompagnement spécifique des familles les plus démunies**,
- Des actions de **développement social local**.

Pour l'ensemble de ces actions, c'est à partir de notre position intermédiaire que se construisent les interventions : **interface** entre les personnes et familles Gens du voyage, et la Société majoritaire et ses réponses.

Les interventions sont assurées en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale et des politiques publiques, notamment avec les services des collectivités : le Département, les intercommunalités et les Communes, les services de l'État, les Organismes de Sécurité Sociale (CAF, CPAM, CRAM), avec les élus et les associations du secteur social et éducatif, humanitaire et culturel, les associations communautaires.

Les actions développées sur le Libournais par l'antenne locale favorisent

Un service ressource de proximité :

- pour les usagers : les Gens du voyage
- pour l'ensemble des acteurs de la vie sociale locale

En complément des **actions thématiques** menées auprès des Voyageurs, l'Antenne développe sur l'ensemble du Libournais des **actions territorialisées**.

Ces interventions concernent des accompagnements dans les domaines divers de la scolarisation et de la formation, de l'habitat, de l'accès aux droits, de l'insertion économique, de l'intégration sociale, de la santé, des loisirs, de la citoyenneté...

Elles concernent également des accompagnements socio-éducatifs de familles en difficulté.

Une **approche globale et concertée** étant nécessaire pour une réelle prise en compte des familles d'origine Gens du voyage, l'antenne locale participe, **anime** et **coordonne des projets d'insertion et de développement social**.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les projets sociaux et éducatifs menés sur chaque territoire et qui concernent en particulier chaque aire d'accueil.

L'antenne locale ADAV 33 constitue un **service-ressources** lors de l'élaboration et la mise en œuvre de projets concernant les Gens du voyage.

Enfin ce type d'intervention permet d'avoir une **connaissance plus fine de la réalité** des Voyageurs d'un territoire. On peut souvent s'apercevoir que les Voyageurs appelés "sédentarisés" (bien qu'ayant conservé le mode de vie et les coutumes des "Voyageurs") vivent sur ces territoires depuis 10, 20, 30 ans ou davantage, et sont toujours aussi mal connus et intégrés.

Cette connaissance plus fine des usagers peut être mise au service des acteurs locaux pour développer des **actions d'amélioration des conditions de vie, d'insertion sociale, d'accès à la citoyenneté et à la promotion sociale des familles concernées**.

LES MOYENS

Une Association

L'Association et ses Administrateurs mènent des démarches visant à mobiliser les divers acteurs – décideurs de la vie sociale que sont les élus, les représentants de l'État, les collectivités et les responsables des administrations.

| | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Composition du Bureau : | Président d'honneur | Monsieur Jean-Luc BOSSIS |
| | Président | Monsieur François FERRER |
| | Secrétaire | Madame Noëlle FREDEFON |
| | Trésorier | Monsieur Louis DARRIEULAT |

Conseil d'Administration :

Mesdames Lucie BALESTE, Fabienne DUFOSSE, Véronique LAVAUD, Odile REVEYRAND-COULON, Messieurs Jean-Pierre BEAUFORT, Joseph POIRIER, Michel SAINT-BOIS.

Représentants du Département de la Gironde : Mme Denise GRESLARD NEDELEC.

Une Équipe de professionnels

Le Personnel de l'antenne du Libournais :

- 1 Directeur de l'antenne à temps plein : Christian Schwab
- 1 Intervenant territorial à temps plein (médiation scolaire/accès aux loisirs/formation et Insertion professionnelle, aires d'accueil) : Jean Maurice Broutin
- 1 Assistante sociale/intervenante sociale à 0.40 EPT : Christelle Pelckmans
- 1 agent d'accueil à 0.60 EPT : Patricia Hadid*
- Un chargé d'insertion par l'économique à 0,10 ETP : Jacques Lambert
- Une personne en contrat civique (convention avec CAP solidaire)
- Des appuis ponctuels de professionnels de l'ADAV33 Association Départementale
- Les moyens proratisés de l'Association Départementale ADAV33 : Management, Gestion, Administratif

Un partenariat

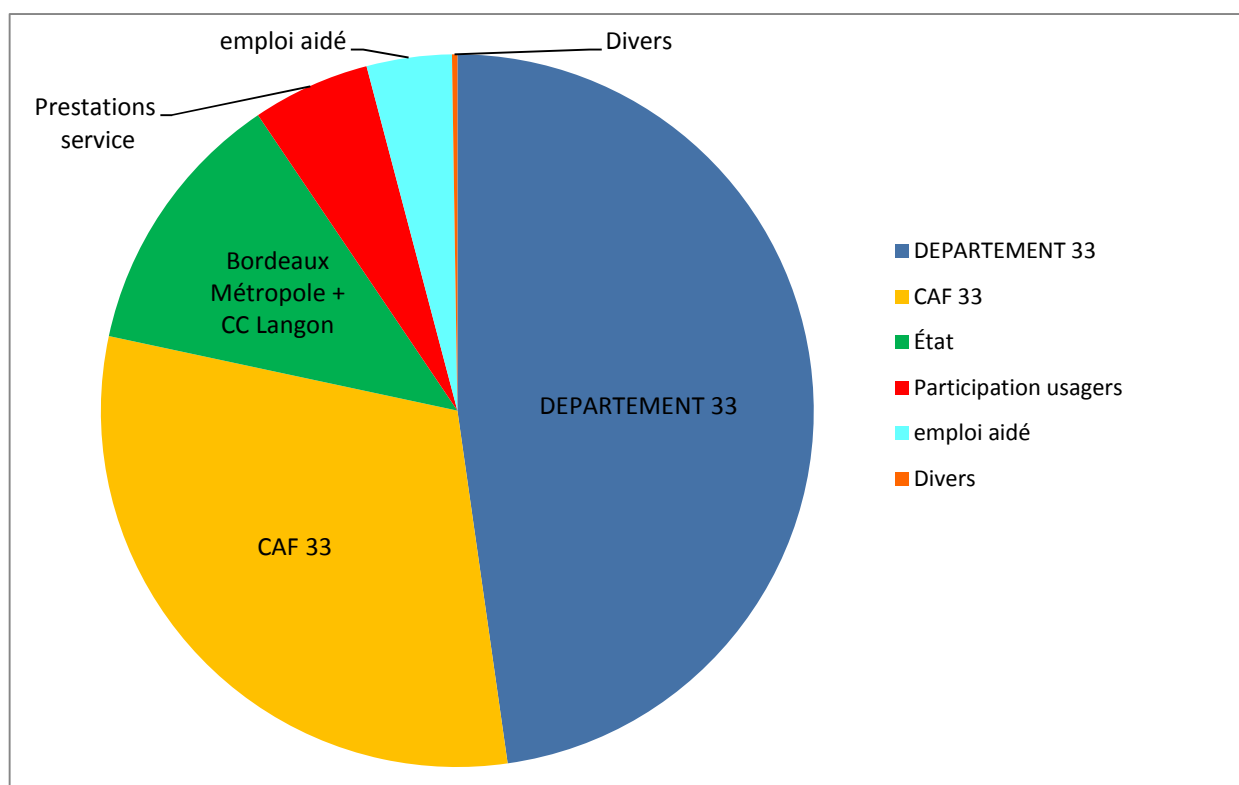
Un partenariat large avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain

**en 2017 – en 2018 arrivée de Madame Myriam Bataille*

Des financements

Les financements de l'antenne ADAV33 Libourne permettant d'assurer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions en 2017 proviennent :

| | |
|--|---------|
| - DEPARTEMENT 33 Budget global réparti (Insertion/Habitat) | 47,75 % |
| - CAF 33 (Centre Social) | 30,60 % |
| - ÉTAT (DDCS) | 12,20 % |
| - Participation Usagers | 5,35 % |
| - Emploi aidé | 3,86 % |
| - Autres Produits Divers | 0,24 % |



LES FAITS MARQUANTS DE 2017

L'équipe de l'antenne locale de Libourne intervient sur l'ensemble du territoire du Libournais avec une importante concentration de son activité sur la CALI*, **350 à 450 familles sont connues et suivies** régulièrement, ou de manière plus ponctuelle pour certaines, par les travailleurs sociaux de l'antenne de Libourne.

L'année 2017 a vu une progression des élections de domicile +15% qui a impacté l'ensemble des activités de l'antenne.

- La médiation scolaire, la formation, les loisirs :

L'animateur a poursuivi son intervention autour de la scolarisation et a animé des actions en lien avec les collèges. Il sera nécessaire d'engager une réflexion autour de la prise en charge de ces élèves si l'on veut inverser la tendance du décrochage scolaire. La médiation avec les établissements scolaires primaires a contribué à conforter l'assiduité scolaire et à renforcer les relations parents/établissement. La facilité d'accès au CNED complexifie l'inscription au collège et la poursuite de la scolarité pour ceux qui sont inscrits. Les familles déscolarisent souvent leurs enfants dès qu'une difficulté apparaît.

Poursuite de l'accompagnement des jeunes en fin de scolarité vers la recherche de formations qualifiantes en lien avec la Mission Locale.

Des activités de loisirs, à visée éducative et sociale, ont été proposées aux jeunes de Libourne et de Saint Denis de Pile autour de plusieurs axes visant l'autonomie des jeunes.

Des rencontres avec les services accueil loisirs de la ville de Libourne et de la Communauté d'Agglomération ont permis la participation de jeunes Gens du voyage aux activités.

- Le terrain familial du Pas du Loup à Saint Denis de Pile :

Le raccordement aux fluides se poursuit pour d'autres familles installées sur le site.

Une famille propriétaire du terrain sur lequel elle stationne finalise les démarches administratives pour la pose d'un compteur électrique et d'eau.

Le financement sera assuré par la commune, la Fondation Abbé Pierre et la famille.

Le terrain sera raccordé courant 2017.

Une autre famille sur le même site a pu raccorder son terrain aux réseaux.

- Ateliers :

Plusieurs ateliers sont proposés aux **entrepreneurs autour de la déclaration des revenus** mais aussi des déclarations RSI* et CAF (DTR).

Mise en place de :

✚ **Atelier numérique** pour accompagner les usagers dans la dématérialisation

✚ **Atelier autonomie administrative**

✚ **Atelier collectif à destination des femmes** Co animé par la MDSI de Coutras, le CCAS de Saint Denis de Pile et l'ADAV33

- **Mise en place du groupe CADO** Comité d'usagers de l'Accueil et de la Domiciliation.

- **Réunion partenariale** Castillon autour de la scolarisation.

* CALI : Communauté d'Agglomération du Libournais

* FAP : Fondation Abbé Pierre

* RSI : régime social des indépendants

LES ACTIONS DE L'ANTENNE LOCALE LIBOURNE 2017

1 Accueil et domiciliation

Quelques chiffres relatifs à notre activité

Cette année 2017, l'équipe du centre social a reçu **3898 personnes** dans ses locaux. Le service accueil / domiciliation a enregistré **12575** lettres et a répondu à **6120** appels téléphoniques. **207 pochettes courriers** sont donc maintenant repérées, ce qui correspond à 27 familles supplémentaires en 2017, la progression est régulière 15%. Les locaux du centre social sont ouverts 6 demi-journées par semaine soit **312 demi-journées par an**.

Notre volume d'activité à l'accueil a considérablement augmenté en lien avec la progression des domiciliations. En 2017 nous constatons toujours une progression continue des domiciliations liées entre autre à la décohabitation de la nouvelle génération qui fonde une famille, au rapprochement familial et à l'attractivité de notre département malgré notre vigilance.

Le service accueil/domiciliation est essentiel dans le fonctionnement de l'antenne locale. Il permet de recevoir les familles et de pouvoir les orienter vers les personnes référentes des thématiques d'intervention du centre social. C'est également un lieu d'écoute, d'échanges, d'informations et d'orientations.

Il est à noter que les familles demandent un soutien via la borne numérique concernant la dématérialisation.

2 Les aires d'accueil

L'implication de l'intervenant ADAV33 sur les aires d'accueil du Libournais a évolué ces 3 dernières années.

L'augmentation de la charge de travail sur l'antenne, l'élargissement progressif du territoire d'intervention et la capacité localement à mettre en œuvre des projets collectifs, sont des paramètres importants pour expliquer l'évolution de nos interventions.

L'intervenant ADAV33 propose sur les aires du territoire une intervention régulière grâce au passage hebdomadaire et reste disponible en cas de sollicitations directes.

Ainsi cette présence permet de poursuivre une intervention et une médiation auprès des publics concernés.

Les demandes sont souvent ciblées sur :

- des difficultés de mobilité,
- des accès aux droits,
- la recherche du bon interlocuteur (prestations et éclaircissement sur un document administratif),
- la recherche d'emploi,
- les relations avec le gestionnaire de l'équipement et les partenaires, les questions sur la scolarité (CNED notamment et relationnel collège)...

Toutefois, encore aujourd'hui, sur certains équipements du territoire, des familles interpellent des professionnels pensant pouvoir interroger un interlocuteur unique.

Cette proximité permet encore de proposer des temps de sorties avec des jeunes ou jeunes adultes. Ces activités créent du lien et des espaces qui facilitent par la suite les démarches à mettre en œuvre.

Ainsi les 4 aires du territoire connaissent des évolutions différentes, il est à préciser que sur Libourne, le comité technique n'est plus actif à ce jour et que sur Castillon, celui-ci n'a jamais été mis en chantier depuis l'ouverture de l'équipement en Juin 2015.

Le comité technique de **Saint Denis de Pile** nous permet de nous projeter sur des projets communs comme l'accompagnement des familles et enfants vers le projet d'éveil musical et la rokschool, le micro-projet sur la lecture, l'atelier insertion des femmes...

✚ **L'aire de Castillon** est un équipement récent (juin 2015) dont la spécificité est de ne pas accueillir de résidents permanents. Les occupants y font des séjours plus ou moins longs en fonction des situations professionnelles et des visites familiales. Nos visites y sont régulières avec des interventions ponctuelles à la demande du gestionnaire qui relaye toutes les demandes faites par les familles.

L'absence de comité technique nous a conduits en 2016 à préparer des rencontres partenariales (CAF, Education nationale, MDSI, commune et communauté de communes, association locale) qui ont débuté fin 2016 et se sont poursuivies en 2017. La scolarisation a été la principale thématique abordée lors de ces rencontres.

✚ **L'aire de Coutras**, ouverte en Mai 2016, remplit sa fonction d'accueil sur des courtes durées ne permettant pas de mettre en place des projets d'accompagnement. En 2017, les terrains familiaux n'ont pas fait l'objet d'une intervention significative. Il est à préciser que les familles ne sont pas demandeuses.

✚ **Terrains familiaux Coutras** : Les familles locataires des logements ne sollicitent pas, voire très peu l'intervenant de l'ADAV33. Ces familles sont sédentaires et dépendent du droit commun. Toutefois l'intervenant territorial se rend disponible selon les besoins et les demandes.

✚ L'aire de **Libourne** est investie plus régulièrement par des actions en direction des enfants ou des adolescents avec des animations : utilisation de tablettes tactiles connectées, sorties ponctuelles de découverte du patrimoine, activités sportives le mercredi...

Le relationnel avec l'école de Carré y est encore opérationnel grâce à la présence de l'enseignante spécifique (Poste EFIV).

Sur Libourne, l'association « Mets la prise » a souhaité comme elle le fait sur Saint Denis de Pile depuis 3 ans, de s'investir et proposer des ateliers « musique » sur l'aire d'accueil.

La première phase de contact et de création d'un temps spécifique s'est déroulée d'avril à juin 2016 avec des interventions et des rencontres musicales.

Toutefois et peut être pour de sérieuses raisons, l'atelier régulier proposé le samedi matin n'a pu perdurer.

Un cadre d'échange collectif rénové pourrait nous permettre de chercher une issue, à une action à l'attention des enfants, ce qui est impossible à concrétiser à ce jour.

Sur cette aire, la demande est régulière, notamment de la part des jeunes qui cherchent un emploi. Ce travail consiste dans le quotidien à « déconstruire » parfois les demandes des jeunes ou à les « confronter à leur réalité », afin qu'ils prennent conscience du contexte et de leur environnement.

La situation des jeunes adultes reste donc plus que jamais sensible (et particulièrement sur Libourne) car le niveau de sortie du collège – lorsque ceux-ci y ont prolongé leur scolarité - ne les autorise pas à solliciter une entrée en formation.

Le trop faible étayage familial ne permet pas aux jeunes qui pourraient se montrer concernés, une chance raisonnable de réussite.

L'entrée dans la vie d'adulte se fait pour certains par l'insertion professionnelle, pour d'autres par la fondation d'une famille.

3 Service social

Il constitue un service social polyvalent qui s'adresse principalement aux familles Gens du voyage domiciliées à l'ADAV33 et il vient en appui technique des services sociaux généralistes de droit commun amenés à rencontrer des Voyageurs, afin de les aider à prendre en compte les particularités des situations et à construire des réponses adaptées.

Interventions du service social autour du RSA

L'Assistante Sociale de l'antenne de Libourne se charge d'évaluer et d'instruire les demandes de RSA des familles qui le sollicitent, et ensuite, assure le suivi de celles dont le contenu du contrat est de nature sociale ou médicale.

Prévention et Protection de l'enfance

Notre service est amené à rencontrer des familles avec enfants, en difficultés, qui nécessitent une interpellation des services chargés de la protection de l'enfance, afin qu'un accompagnement adapté puisse se mettre en place. L'Assistante Sociale a été amenée à intervenir, soit directement, soit en soutien auprès d'autres services tels que les services sociaux du Département de la Gironde ou d'autres départements, les services d'enquêtes sociales ou les services éducatifs mandatés. Ceci nous a amenés à perfectionner nos méthodes et outils de travail (en partenariat avec les services de droit commun), et à proposer des approches concertées autour de cette question, dans un souci d'efficacité.

Contenu des interventions

- écoute,
- évaluation et qualification des problèmes,
- orientation,
- mise en œuvre de réponses adaptées sur le plan administratif et social,
- médiation administrative et sociale entre les voyageurs et les services administratifs et sociaux, avec un réel souci d'une certaine éthique sociale et de maintenir un travail de qualité,
- assistance technique auprès des services locaux et administratifs,
- participation à la formation d'autres intervenants sociaux (partenaires, stagiaires).

Caractéristiques

Du fait de l'accroissement important de la fréquentation du service et les demandes qui se multiplient, le service social de l'antenne de Libourne se structure par un travail en équipe avec l'ensemble des intervenants, et ce d'autant plus que l'ouverture des aires d'accueil le conduit à travailler avec de nouveaux partenaires, sur un territoire très vaste.

Il est à noter également que l'assistante sociale est de plus en plus sollicitée, avec des demandes ou besoins de plus en plus variés et complexes.

Permanences

En 2017, l'Assistante Sociale de l'antenne a assuré 2 demi-journées de permanences hebdomadaires. Soit **324 familles** reçues, auxquelles s'ajoutent celles rencontrées de manière spontanée à l'accueil pour de brefs renseignements et les très nombreux appels téléphoniques reçus.

Les participations à des groupes de travail partenariaux et d'animation ont pu se poursuivre, afin de favoriser l'insertion sociale des Gens du voyage.

Travail en partenariat

L'assistante sociale de l'antenne de Libourne assure un accompagnement social sous forme d'interventions sociales individuelles ou collectives auprès des familles qui vivent sur les aires ou en stationnement précaire, et qui sont en élection de domicile à l'ADAV33.

Pour les autres familles domiciliées sur le territoire, elle effectue un appui technique auprès des services sociaux CCAS ou MDSI qui accompagnent les familles de leur territoire.

En fonction des aires et des habitants qui y vivent, les actions menées peuvent être différentes dans la mesure où elles dépendent des besoins des familles, du Projet Social et Éducatif et de l'implication des acteurs du territoire.

Cependant on peut retrouver les axes d'intervention principaux : la scolarisation, la santé, l'accès aux droits, l'insertion économique, la citoyenneté principalement.

4 Habitat

La question de l'habitat est récurrente sur ce territoire et se décline de façon très diverse : aires d'accueil, terrains familiaux privés et publics à Coutras, accès au parc locatif public ou privé, accessions à la propriété. Cette problématique risque de s'accroître dans les années à venir avec la décohabitation des jeunes qui fondent une famille.

Le schéma départemental :

L'ADAV33 participe au comité de pilotage du schéma départemental sur le territoire du Libournais. Ce territoire a réalisé 5 aires d'accueil. Le projet d'aire d'accueil à Vayres semble se transformer en terrains familiaux.

L'aire de grand passage n'est toujours pas réalisée.

Les terrains familiaux :

La mise en œuvre de terrains familiaux demeure une réponse pour un certain nombre de familles. Ces familles sont pour la plupart résidentes sur les aires d'accueil ou en stationnements précaires dans des conditions indignes. Les terrains familiaux à Coutras (8) répondent à un besoin et devraient se multiplier sur l'ensemble du territoire.

Le parc locatif public/privé :

La demande locative est en constante augmentation. Trop peu de réponses positives sont apportées aux familles. Les offres sont limitées, la nature des revenus et leur montant ne correspondent pas aux exigences des bailleurs privés.

Malgré des demandes régulières, peu d'offres émanent des bailleurs sociaux. Une nouvelle famille a intégré le parc locatif privé à Libourne.

L'habitat des sédentaires :

Dans le cadre de la MOUS départementale qui leur a été confiée par la DDTM et le Département, SOLIHA et l'ADAV33 ont pu accompagner plusieurs projets Habitat sur ce territoire, principalement pour des familles déjà propriétaires de terrains à bâtir.

Une convention avec la CALI a été signée en 2017 à titre expérimental pour accompagner une famille dans un projet d'accession. La famille identifiée, après plusieurs rencontres préparatoires, ne semblait pas prête à s'engager pour un prêt sur une durée de 18 à 20 ans.

33 familles sont installées depuis 2005 sur le Libournais. L'établissement bancaire avec lequel nous travaillons a repris les financements des projets. Il est à noter que le nombre de projets est revu à la baisse par le financeur ainsi que les montants prêtés.

La demande de financement reste forte, plusieurs familles sont propriétaires de terrains constructibles en attente de réponses.

La convention, avec la CALI, est en cours de renouvellement pour l'année 2018 avec une extension pour l'accompagnement d'une famille dans le cadre d'une sous-location.

| | |
|----------|---|
| 5 | L'insertion sociale et professionnelle |
|----------|---|

Plusieurs actions structurent l'insertion par l'économique.

105 travailleurs indépendants sont accompagnés lors de nos permanences dans le cadre de l'aide à la création et au suivi administratif des travailleurs indépendants (161 personnes reçues en 2017).

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la contractualisation du RSA. Les bénéficiaires en devenant micro-entrepreneurs, déclarent une ou plusieurs activités (entretien des espaces verts, vente sur les marchés, rempaillage, ferraille...), le revenu de ces activités venant réduire d'autant le montant du RSA perçu.

Il y a eu **11 nouveaux travailleurs indépendants déclarés en 2017**.

Notre rôle étant d'expliquer aux bénéficiaires et de leur faciliter les différentes démarches d'inscription et de déclarations (RSI, CAF, impôts).

L'objectif étant que la personne devienne autonome quant au suivi administratif de son activité - voire qu'elle quitte le dispositif RSA- de par les revenus dégagés de son activité.

Nous mettons donc l'accent sur la formation du bénéficiaire pour qu'il atteigne cette autonomie sous forme de modules de mises en situation pour apprendre à remplir les documents administratifs d'un travailleur indépendant.

On observe une part de plus en plus importante de documents administratifs dématérialisés (CAF, impôts, RSI), ce qui oblige les Gens du voyage à nous solliciter d'autant plus qu'ils ne possèdent pas tout le matériel nécessaire, ni les compétences suffisantes pour aller sur le web. Notre objectif étant toutefois de familiariser le public avec l'environnement informatique et de développer ainsi son autonomie.

De même, en raison d'une législation plus contraignante et de contrôles de plus en plus importants, nous devons tenir informé notre public des changements et des évolutions administratives.

Des offres d'emploi sont sélectionnées et proposées aux bénéficiaires sur les aires d'accueil. Ces actions se font aussi en partenariat avec les acteurs de droit commun tels que le Pôle emploi, l'ADIE, la Mission Locale, le CCAS et les MDSI. Chez nos bénéficiaires, l'activité salariale reste ponctuelle. Les vendanges ou les petites missions intérim, viennent compléter un revenu chez les travailleurs indépendants.

Des offres concernant la formation **professionnelle et la VAE** sont aussi proposées.

Histoire d'un accompagnement projet de création :

Mr R. est venu nous voir pour un projet de création d'activité indépendante relatif à la restauration rapide.

Nous lui avons rappelé le cadre législatif concernant ce type de restauration (règles d'hygiène notamment), et des contraintes qu'impose ce type d'activités.

Mr R. s'est orienté plutôt vers de la vente de produits alimentaires sans préparation ni transformation.

Ayant été auparavant inscrit sur un autre département et sur un autre type d'activité, nous avons fait avec lui les démarches nécessaires pour transférer son immatriculation auprès de la chambre de commerce de la Gironde.

S'étant séparé de sa femme qui s'occupait du suivi administratif de son activité, la première année, Mr R. est venu régulièrement pour faire ses déclarations (CAF, RSI, Impôts). Au cours de ces rendez-vous, nous lui avons expliqué à l'aide d'outils pédagogiques, comment remplir ses documents administratifs (livre de recettes, pourcentage pour calculs des cotisations...). L'objectif étant que Mr R puisse s'approprier ces outils pour devenir plus autonome.

Etant plus à l'aise aujourd'hui pour remplir ses documents, nous allons maintenant le diriger vers un atelier numérique afin qu'il puisse désormais faire une partie de ses démarches par internet (CAF notamment).

6 La scolarisation / Les loisirs / L'insertion

L'action territoriale :

Cette action concerne des thématiques multiples comme la scolarisation, l'insertion, l'accès aux droits, l'accès aux loisirs et à la culture.

Plus précisément, elle s'opère dans un premier temps en fonction d'une demande qui peut concerner :

- L'accompagnement Mission Locale
- L'inscription en intérim, à Pôle Emploi et la recherche d'emploi
- Les démarches administratives : obtention carte vitale, CNI...
- L'accompagnement vers les services généralistes de droit commun (MDSI)
- La scolarisation et l'inscription et accompagnement CNED
- Les animations auprès des enfants et adolescents...

Elle se met en œuvre sur tout le territoire du Libournais (de Libourne à Sainte Foy), tant sur les aires d'accueil que sur les lieux de stationnement des familles et groupes.

Cette action reste tributaire du niveau de partenariat local, des besoins des territoires et des capacités d'intervention.

Il est à relever quelques actions ou projets, ou continuité dans le partenariat, qui nous autorise à nous projeter pour 2018 et au-delà.

✚ L'insertion des jeunes a été notamment largement partagée avec le Cabinet Anthéa et son éducateur mandaté par le Département, dans le cadre d'un projet européen.

L'action est encore en cours pour plus de 10 jeunes sans emploi et sans formation, qui bénéficient d'un parcours et d'une attention partagée.

Cette expérience est toujours pertinente notamment dans un espace où le droit commun n'est pas tout à fait adapté à la particularité des jeunes suivis (illettrisme, manque de repères et de codes, accueil parfois complexe, insociabilité...).

L'insertion est parfois « inabordable » car les parcours scolaires sont de plus en plus épineux voire inexistantes. La situation du secondaire déjà largement évoquée, rend chaque année des jeunes de 16ans en incapacité de se projeter. Une réflexion est en cours sur Libourne car nombre de ces jeunes arrivent aujourd'hui dans le dispositif RSA.

Toutefois, lorsque ces codes et repères sont admis par les jeunes, qu'ils aient un soutien familial ou non, on peut noter une insertion progressive qui passe souvent par des expériences en missions d'intérim.

✚ Nous alertons encore régulièrement l'Inspection Académique de la situation du CNED sur notre territoire et notamment au vu des demandes grandissantes concernant l'école primaire.

✚ Sur le territoire de Castillon et de Saint Magne, les rencontres organisées en 2017, même si elles ont été inégalement investies par les partenaires, produisent aujourd'hui des effets positifs notamment dans la prise en compte particulière - dans un premier temps - de certaines familles afin de les aider à mieux appréhender la scolarité de leurs enfants.

✚ A l'interne, un projet financé par la « Fondation UP », nous permet de proposer pour la première fois un outil novateur dans l'apprentissage de la lecture.

Après une phase de formation et d'organisation, des ateliers thématiques sont possibles sur l'antenne ADAV33 depuis le premier trimestre 2018.

Ce projet engagé au moins pour 3 ans, propose également aux enfants de l'aire de Libourne et scolarisés à l'école de Carré de mieux découvrir la lecture en prolongement de l'effort engagé à l'école. En partenariat avec celle-ci et avec l'appui de l'animatrice de la CALI, des animations « lecture » ont eu lieu sur l'aire d'accueil, avec en objectif l'installation, l'utilisation et la gestion d'une boîte à livres destinée aux enfants.

Cette action, au vu des événements récurrents sur l'aire, n'a pas pu se poursuivre en 2018.

Il reste à évaluer collectivement si des actions avec des objectifs éducatifs sont encore envisageables sur l'équipement.

Focus sur une situation :

La scolarisation des enfants pour les familles en stationnement illégal sur Libourne.

Novembre 2017, deux familles en stationnement sur la zone des Dagueys, prennent contact avec l'ADAV33.

Leur demande : scolariser 4 enfants sur une école de Libourne (école de carré).

Les familles domiciliées sur la Dordogne craignent l'accueil des services de la commune, pensant que leur situation de stationnement puisse impacter la scolarisation des enfants.

Cette crainte est parfois fondée, les familles en stationnement précaire et souhaitant scolariser leurs enfants n'étant pas toujours accueillies dans le cadre de la loi.

Notre rôle a été de les accompagner vers les démarches administratives d'inscription, tout en leur rappelant les devoirs relatifs à la scolarisation. Nous avons dans le même temps pris contact avec l'école afin de préparer la venue des enfants.

Il est à signaler dans le cas présent, l'accueil constructif et professionnel des services de la commune ainsi que de l'école concernée.

Notre intervention, qui s'est prolongée sur plusieurs semaines a consisté à exposer les droits et les devoirs de chacun et à rendre intelligible le fonctionnement de l'école et des institutions. Ce travail parfois peu perceptible pour nos partenaires a dans le cas présent représenté plusieurs visites sur sites avec des échanges de points de vue parfois soutenus, une intervention auprès de l'école d'origine, des interventions préparatoires à l'école et un accompagnement lors de l'inscription, ainsi que 2 accompagnements en mairie pour l'approche administrative.

Cette scolarisation, du fait du mode de vie des familles, n'a duré que 3 mois, mais les familles ont montré une réelle capacité à investir la scolarité des enfants, même si aujourd'hui elles ont quitté le territoire, sans laisser d'informations sur la continuité de la scolarisation.

7 Atelier numérique et autonomie administrative

En septembre 2016, Emilie GASCON, jeune CESF, est venue renforcer l'équipe pour quelques mois dans le cadre d'un service civique (collaboration avec Cap Solidaire).

Sa mission s'est arrêtée en mai 2017 et elle a été remplacée par Laetitia LUMINA en septembre. La mission est toujours d'accompagner les usagers vers l'outil numérique lors des temps d'accueil du public et de proposer des temps spécifiques afin de former ou de préparer les bénéficiaires au basculement progressif vers la dématérialisation.

Objectifs de l'action :

Les objectifs principaux sont de faciliter l'accès au numérique pour les Gens du voyage et de comprendre les enjeux de la dématérialisation.

Différents objectifs sont établis suivant trois niveaux (des moins initiés au plus initiés).

Contenu de l'action : autour d'une borne tactile connectée, possédant des liens d'accès directs à des sites cibles (C.A.F / POLE EMPLOI/ R.S.I...), évolutive par la suite vers d'autres accès.

| Niveau | Objectifs |
|---------------|--|
| Niveau 1 | <ul style="list-style-type: none">- Découverte d'internet et des enjeux de la dématérialisation.- Proposer une phase pratique en fonction des capacités de chacun.- Amorcer un début de pratiques au numérique à travers le site C.A.F. |
| Niveau 2 | <ul style="list-style-type: none">- Découverte d'internet et des enjeux de la dématérialisation.- Proposer une phase pratique en fonction des capacités de chacun.- Amorcer pour chacun un parcours vers l'autonomie à travers les sites C.A.F et pôle emploi, adresse mail... |
| Niveau 3 | <ul style="list-style-type: none">- Consolider les bases acquises du numérique.- Définir des objectifs personnalisés afin de les mener vers une plus grande autonomie, à travers divers sites : Pôle Emploi/R.S.I / « Le bon coin », création, gestion d'une adresse mail. |

Trois niveaux de groupes sont définis :

- ✚ **Niveau 1 :** en situation d'illettrisme, en grande difficulté face à la lecture et ayant une absence de pratique du numérique.
- ✚ **Niveau 2 :** faible niveau ou niveau moyen de lecture, qui ne pratique pas ou peu l'outil numérique.
- ✚ **Niveau 3 :** sachant lire sans difficulté, qui a acquis les bases du numérique et parfois plus.

Les ateliers se sont déroulés sur des temps courts allant de 45 min à 1h15, par groupe de 2 à 4 personnes. Les différentes phases prévues dans chaque niveau se sont articulées sur 2 ou 3 séances rapprochées afin de garder une continuité et de faciliter l'apprentissage.

Les outils à disposition :

- Une borne numérique en accès libre
- Des tablettes tactiles avec un accès à internet
- Les niveaux 1 et 2 disposent d'un livret personnalisé d'accès au site de la C.A.F
- Les niveaux 2 et 3 disposent d'un livret personnalisé pour aider à la DTR

Bilan de l'action de Janvier 2017 à Décembre 2017

31 personnes ont participé à des actions de sensibilisation et de prise en main de l'outil numérique.

150 connexions à la borne numérique, avec un accompagnement individualisé

| Atelier numérique | | | | | |
|--------------------------|-----------|-----------------------------|----------|-----------|-----------|
| | NOMBRE | ATELIER INSCRIT DANS LE CER | AGE | | |
| | | | 18-25 | 26-45 | 46-65 |
| HOMMES | 12 | 12 | 3 | 7 | 2 |
| FEMMES | 19 | 16 | 3 | 8 | 8 |
| TOTAL | 31 | 28 | 6 | 15 | 10 |

ÉVALUATION DE L'ACTION

Résultats constatés et/ou attendus de l'action :

- Des personnes n'ayant jamais utilisé de technologie se montrent méfiantes et révèlent une peur de l'outil informatique (médias, arnaque...)
- Des personnes ayant des difficultés sur la lecture et l'écriture sont parvenues à accéder à leur compte CAF, en s'exerçant à plusieurs reprises.
- Durant les séances, le constat est apparu que les personnes se servant de smartphones ou technologie tactile (avec applications), ont plus de facilités à se servir de la borne tactile, ce qui incite à la navigation sur le site. Le wifi gratuit est d'ailleurs disponible sur l'antenne.
- Les personnes ont compris l'enjeu et le délai de la dématérialisation.
- Lorsque les couples sont convoqués ensemble, il apparaît régulièrement une entraide du conjoint lorsque l'autre est en difficulté.

Freins et difficultés à surmonter :

- Difficultés encore à solliciter les personnes ayant participé aux ateliers à retourner régulièrement sur la borne.
- Des personnes ont peur de l'outil informatique. Elles ont peu confiance en elles-mêmes du fait d'être en **situation d'illettrisme**, ces difficultés d'écriture/ lecture freinant l'accompagnement vers un accès plus poussé du numérique (création d'adresse mail..).
- Proposer que les usagers ne soient plus dépendants d'une tierce personne (cousin, belle-sœur...) pour la gestion de leur compte CAF.

Perspectives (pour développer, améliorer, diversifier l'action)

- Relativiser les inquiétudes des personnes sur l'utilisation de la borne tactile en expliquant les démarches sécurisées à faire (déconnexion...)
- Utiliser le matériel personnel des usagers avec le wifi public.
- Entamer la phase de création des adresses mail pour un grand nombre.
- Privilégier un accompagnement individuel et inciter les personnes à prendre rendez-vous lorsqu'elles veulent aller plus loin dans l'accompagnement.
- Les demandes se diversifient progressivement : pôle emploi, CPAM, impôts, adresse mail...

L'atelier autonomie administrative :

L'atelier a pour objectif :

- d'accompagner les usagers à se repérer dans les différents documents administratifs (logos...)
- de classer (porte-document) les courriers et autres imprimés administratifs

Les séances sont animées par l'agent d'accueil et le jeune volontaire. Sur la période, 6 ateliers ont eu lieu pour 12 usagers.

8 Le Groupe CADO comité accueil domiciliation

Les groupes CADO (Comité d'usagers de l'Accueil et de la Domiciliation) ont été créés sur tous les lieux d'accueil de l'ADAV33. Ils proposent aux personnes domiciliées de participer à plusieurs rencontres annuelles afin de s'exprimer et faire part de leurs idées ou questions liées à l'accueil et la domiciliation.

A Libourne, le projet a débuté en mars 2016, avec 6 personnes présentes et le dialogue a été parfois abondant.

Malgré une importante campagne de communication, les rencontres de 2017 ont été repoussées, les participants étant trop peu nombreux.

Après un travail collectif interne, nous avons décidé de retravailler le projet en prenant en compte les éléments de diagnostic suivant :

- Confirmation de l'utilité de la démarche et de l'intérêt à valoriser l'expression de tous
- Se projeter sur un outil qui intègre mieux la particularité du public Libournais
- Proposer une action régulière en lien avec le projet de centre social
- Respecter une logique de participation dans le temps avant le retour d'un groupe de parole

Ainsi, pour 2018, il a été retenu de proposer des temps « portes ouvertes » afin de proposer aux familles de partager un moment autour d'animations et ainsi de pouvoir s'exprimer autour de thématiques libres.

Ces moments partagés débiteront courant 2018 avec 2 temps prévus pour l'année.

9 Le centre social acteur du développement social local

Au-delà de son expertise et de sa connaissance des Gens du voyage du Libournais, le centre social est acteur dans le développement social local en accompagnant les familles, les jeunes à participer à la vie du territoire, et les partenaires à prendre en compte les Gens du voyage dans les différentes réponses sociales proposées sur le territoire (cf atelier insertion pour les femmes).

Cette démarche se construit autour de l'animation d'un réseau d'acteurs sociaux et éducatifs.

10 Perspectives 2018

Elles s'articulent autour de la poursuite et du développement des actions engagées, avec quelques accents mis :

- **Pour les aires d'accueil** à partir des projets sociaux et éducatifs. Reprise des comités techniques sur Libourne.
- **Dans le développement du service accueil/domiciliation/service de proximité.**
- **Service Civique :** dans le cadre du service civique, engagement d'un jeune volontaire pour accompagner les ateliers.
- **Poursuite des ateliers** pour lutter contre la fracture numérique et l'illettrisme et animation autour de ces deux thématiques.
- **Jeunesse :**
 - Poursuivre les actions engagées avec la mission locale.
 - poursuivre l'accompagnement des jeunes dans les différents projets d'insertion.
- **Service social :**
 - faire face à l'augmentation quantitative de l'activité (voyageurs et partenaires), notamment avec la multiplication des aires d'accueil.
 - poursuivre les actions entreprises en développant à la fois les interventions collectives et les interventions sur les territoires, dans les équipes pluridisciplinaires intervenant dans les projets sociaux et éducatifs.
- **Réunions partenariales :** Animation d'un réseau d'acteurs pour la mise en œuvre de diagnostics, de projets partagés et d'évaluation des projets en cours. Poursuite des actions engagées sur le territoire de Castillon.
- **CADO :** Poursuite du comité accueil domiciliation. 8 usagers engagés dans cette action.

Comité de Rédaction :

*Christian Schwab – Hélène Beaupère – Jean-Maurice Broutin
Christelle Pelckmans – Jacques Lambert – Annie Robin*